



COMPAGNIE d'ARC YZEURE

FICHE D'INSCRIPTION
Saison 2023-2024

Cadre réservé à l'Association

Type Licence : _____

Tarif Licence : _____ €

Mode de règlement : _____

Pack débutant : oui non

Mode de règlement : _____

NOM : _____ PRENOM : _____

Date de naissance : ____/____/____ Ville de naissance (+ n° département) : _____

NATIONALITÉ : Française Etrangère, précisez : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____ TELEPHONE PORTABLE : _____

ADRESSE MAIL* : _____@_____

Etablissement scolaire / Profession : _____

* : Dans le cadre de la dématérialisation des licences par la FFTA, merci de nous indiquer **au moins une adresse mail valide** vous permettant de recevoir votre attestation de licence.

De plus, pour une meilleure communication interne au club et dans une démarche de développement durable, toutes les informations seront transmises par mail.

- Je suis mineur et je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé (QS-SPORT pour les mineurs) :
- J'ai répondu NON à toutes les questions, je n'ai pas de certificat médical à fournir ;
 - J'ai répondu OUI à une ou plusieurs questions, je dois fournir un certificat médical.

- Je suis majeur, je dois fournir un certificat médical qui pourra être valable 3 saisons.

Date du certificat médical : _____

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et je m'engage à le (faire) respecter.

AUTORISATIONS

- J'accepte de recevoir la newsletter de la FFTA (1 à 2 par mois).
- J'autorise l'utilisation de mon image (photos, vidéos...) par la Compagnie d'Arc Yzeure dans le cadre de ses activités statutaires liées à ma pratique du tir à l'arc.

Fait à : _____, Le : _____

Signature du Licencié :

Signature des Parents (pour les mineurs) :



COMPAGNIE d'ARC YZEURE

FICHE D'INSCRIPTION Saison 2023-2024

RENSEIGNEMENTS RESPONSABLES LEGAUX POUR LES MINEURS		
	PARENT 1	PARENT 2
NOM - Prénom		
Téléphone Portable*		
Adresse Mail*		
Profession		

* : Merci de nous transmettre au moins 1 numéro de téléphone portable et 1 adresse mail valides.

AUTORISATION PARENTALE

JE SOUSSIGNE(E) : _____ , autorise mon enfant :
_____ à pratiquer le tir à l'arc au sein de la Compagnie d'Arc YZEURE,
club affilié à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc).

Mon enfant :

- est autorisé à quitter le club à la fin de la séance
- doit attendre son accompagnateur : _____

J'autorise les responsables du club :

- à faire véhiculer mon enfant, en mon absence, lors des déplacements pour des compétitions ou des stages ;
- à faire soigner mon enfant et faire pratiquer les interventions d'urgence selon les prescriptions du médecin consulté.

Signature des parents :



**CERTIFICAT MEDICAL
DE NON CONTRE-INDICATION
A LA PRATIQUE DU TIR A L'ARC
Y COMPRIS EN COMPETITION
SAISON 2023-2024**

Je soussigné(e), Docteur _____, demeurant à : _____, certifie, avoir examiné ce jour : Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : ____/____/____

Licencié(e) à la Compagnie d'Arc Yzeure,

N° de licence : _____ / Nouvelle adhésion

Au terme de mon examen, cet archer ne présente aucune contre-indication à la pratique du tir à l'arc, y compris en compétition.

DATE :

Signature et cachet

Les contre-indications à la pratique du tir à l'arc :

Il apparaît de plus en plus nécessaire de faire une distinction entre les pratiques du tir sur cible : sport d'endurance pouvant être influencé par des conditions climatiques extrêmes (chaleur en particulier) et les disciplines de parcours (Tir en Campagne et Tir Nature ou 3D) qui nécessitent une dépense énergétique plus importante et qui sont soumises à des risques traumatologiques non négligeables.

L'avis d'un médecin spécialisé (ou d'un médecin fédéral) est souhaitable dans les cas suivants :

- Pathologies cardio-vasculaires et respiratoires :
 - Hypertension Artérielle sévère non stabilisée
 - Angor d'effort
 - Cardiopathie sévère non stabilisée
 - Infarctus du Myocarde récent (Contre-indication relative)
 - Pneumothorax (Contre-indication relative)
- Pathologies traumatologiques et rhumatologiques
 - Scoliose importante évolutive (Contre-indication relative ou temporaire)
 - Fracture récente non consolidée
 - Intervention chirurgicale abdominale récente
 - Pathologie articulaire chronique du membre supérieur
- État de grossesse : à partir de la 35ème semaine d'aménorrhée
- Troubles neurologiques et psychiatriques (laissé à l'appréciation du médecin examinateur)



COMPAGNIE d'ARC YZEURE

REGLEMENT INTERIEUR et INFORMATIONS - document à conserver Saison 2023-2024

Ø La personne en charge des cours a toute autorité sur les archers et les accompagnateurs (ou spectateurs) non seulement sur les phases de tir mais aussi concernant la discipline.

Ø J'ai passé une visite médicale de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc dont j'ai transmis le certificat au responsable du club.

Ø Les horaires m'ont été communiqués, néanmoins je m'assurerai de la présence des entraîneurs (en salle comme à l'extérieur) et je me renseignerai sur les changements éventuels d'horaires (vacances, ...). **En cas d'absence à l'un des cours, je dois prévenir les entraîneurs.**

Ø Je serai tenu(e) au courant des éventuelles modifications d'horaires, des manifestations organisées par le club ou des compétitions à venir par mail ou par SMS.

Ø Je suis licencié(e) à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc) par les soins du club et je suis couvert(e) par l'assurance fédérale (responsabilité civile et individuelle accident).

Ø **Coût de la licence :** **Adulte – né(e) en 2003 et avant : 88 €** **Jeune – né(e) en 2004 et après : 58 €**

3 séances d'essai à 10 €

Licence découverte (uniquement pour les nouveaux licenciés et valable du 1er/03 au 31/08) : Adulte à 38 € et Jeune à 32 €

Pour les familles : réduction de 10 € à partir de la troisième licence

J'ai la possibilité de régler ma licence par chèque en deux fois, en chèques vacances ou par coupons sport ANCV.

Ø **Ma licence comprend :** l'adhésion à la Fédération Française de Tir à l'Arc, au Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de tir à l'arc, au Comité Départemental de tir à l'arc de l'Allier, à la Compagnie d'Arc Yzeure et à l'assurance fédérale.

Ø **Matériel d'initiation :** le club prête l'arc la première année et le matériel de tir pour le 1^{er} mois.

À l'issue, il vous faudra prévoir l'acquisition du « pack débutant » comprenant 6 flèches, un carquois, une palette, un protège-bras et une dragonne au tarif de 50 € pour les moins de 11 ans et de 60 € pour les 12 ans et plus. Ce pack peut se commander dès la prise de la licence.

Ø **Location de matériel :** quelques arcs sont mis à la disposition des jeunes compétiteurs.

Coût à l'année : 50 € + un chèque de caution de 150 €. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Anne-Lise, stock limité.

Ø **Entraînement en salle au gymnase de Bellevue à Yzeure à partir du lundi 11 septembre 2023**

MERCREDI : 17h15-18h15

Initiation des débutants / Groupe < 11 ans

VENDREDI : 18h00-19h30

Initiation des débutants / Groupe ados & adultes

+ Voir planning complet des créneaux en salle sur le tableau d'affichage

Ø **Entraînement en extérieur à l'espace sportif de Millepertuis à Yzeure à partir d'avril 2024**

Diffusion des horaires courant mars

Ø **Contacts :** Adresse e-mail du club : arcyzeure03@gmail.com

Site Internet du club : <http://arcyzeuremoulins.sportsregions.fr/>

Page Facebook du club : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100010521039417>

Anne-Lise CAUCHY Présidente / Entraîneure : 06.19.70.26.94

Chantal T'JOEN Entraîneure : 06.04.42.12.26

Jérémy ALLASSEUR Entraîneur : 07.68.50.07.82

Alain CAUCHY Entraîneur : 06.63.34.46.09

Sébastien SANCIAUME Encadrant fédéral : 06.89.18.23.40

Didier MONNERY Assistant Entraîneur : 06.80.14.39.92

Sophie PAUTET Trésorière : 06.82.66.99.66

Jérémy JAMBON Secrétaire : 06.74.42.50.14